

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mercredi 8 juillet 2020

Bureau des temps

Restitution de l'enquête "Télétravail"

**Enquête réalisée entre le 28 avril et le 25 mai 2020
sur l'aire urbaine de Rennes élargie aux communautés d'agglomération de
Saint-Malo, Fougères, Vitré, Redon et Dinan**

Entre le 28 avril et le 25 mai 2020, pendant la crise sanitaire du Covid-19, le Bureau des temps de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole a proposé une enquête en ligne sur le télétravail, à destination des habitants de l'aire urbaine de Rennes élargie aux communautés d'agglomération de Saint-Malo, Fougères, Vitré, Redon et Dinan (16 EPCI, 357 communes, soit plus d'un million d'habitants).

L'objectif de cette enquête est de porter un regard sur les pratiques, les perceptions et les perspectives en matière de télétravail à l'échelle du territoire et d'obtenir des informations utiles à la poursuite des actions locales en la matière.

2 200 personnes ont répondu à l'enquête parmi lesquelles 96 % ont exercé en télétravail pendant le confinement. Il s'agit donc d'une expression de personnes en télétravail pendant la crise sanitaire et souhaitant s'exprimer sur le sujet.

Pratiques de télétravail pendant le confinement

L'enquête a principalement touché des personnes en télétravail pendant le confinement (96 % des répondants). Pour mémoire : l'estimation de télétravailleurs en France pendant le confinement se situe aux alentours de 25-30 %. Parmi les répondants en télétravail, **43 % ont déjà l'expérience du télétravail avant le confinement et 57 % télétravaillent pour la première fois.**

Intéressant à souligner : **la plus grande diversité des profils des télétravailleurs pendant le confinement, apportée principalement par ces « primo-télétravailleurs » :**

- **Avec 63 % de primo-télétravailleurs parmi les employés répondant à l'enquête, le nombre d'employés en télétravail pendant le confinement passe à 90 % :** cela reste moins important que chez les **cadres (98 %)** mais l'écart est moins important qu'avant le confinement (28 % des salariés / 50 % des cadres ; 48 % de primo-télétravailleurs parmi les cadres).
- **Beaucoup plus de femmes télétravaillent pendant le confinement** (95 % contre 37 % avant confinement, **58 %** de primo-télétravailleuses), elles ont rattrapé le pourcentage des hommes alors qu'elles étaient moins nombreuses à télétravailler avant (**hommes : 97 %** contre 50 %, **47 %**

primo-télétravailleurs).

- **Le secteur public était moins enclin au télétravail, la période de confinement a rééquilibré l'ensemble (public : 97 % contre 38 % avant, 59 % primo-télétravailleurs ; privé : 95 % contre 44 % avant, 51 % primo-télétravailleurs).**
- **Il y a également eu un rééquilibrage entre encadrants et non encadrants** puisque les derniers faisaient moins de télétravail avant (**non encadrants** : 95 % contre 39 % avant, **57 %** primo-télétravailleurs; **encadrants** : 97 % contre 50 %, **47 %** primo-télétravailleurs).

Spécificité du confinement : sur la totalité de l'échantillon des télétravailleurs, 35 % devaient s'occuper de leurs enfants en même temps qu'ils télétravaillaient

Cette spécificité du confinement a eu des conséquences sur les conditions de télétravail : les parents ayant dû gérer les deux en parallèle sont plus nombreux à pointer l'impact négatif sur l'organisation de leur travail (62 %), les problèmes de promiscuité (70 % contre 14 % pour les autres), les tensions dans le foyer liées au fait de devoir télétravailler (23 contre 5 %). Et pourtant, 57 % des répondants ayant géré en même temps leurs enfants disent avoir plus de temps pour leurs proches et ces contraintes n'ont pas d'impact sur leur volonté de télétravailler à terme.

En matière de conciliation des temps, l'avantage identifié comme largement prioritaire est celui du gain de temps dans les transports, cité par 69 % des répondants. Cet avantage est cité surtout par les habitants de l'AUE (Aire Urbaine Élargie) et de Rennes Métropole (respectivement 80 % et 75 %, plus qu'à Rennes 54 %). Il est lié au motif « moins de stress et fatigue », lui aussi davantage cité par les habitants hors Rennes (40 % AUE, 38 % RM, 30 % Rennes) et par les employés, ainsi qu'au motif « avoir plus de temps pour ses proches » cité lui aussi davantage par les habitants hors Rennes.

Globalement, pour 74 % des répondants, **le télétravail contraint pendant le confinement a eu un impact favorable sur leur vision du télétravail (1/3 très favorable)**, pour 18 % il n'a pas eu d'impact et pour 8 % il a eu un impact défavorable.

Et demain, quelles attentes ?

Parmi les répondants, 88 % souhaitent télétravailler après la crise, contre 42 % qui télétravaillaient avant, soit un quasi doublement. La proportion monte à 96 % parmi les télétravailleurs expérimentés, et 82 % des primo-télétravailleurs.

Ce pourcentage de personnes intéressées par le télétravail est quasiment le même pour tous les profils interrogés, autour de 88 % : on devrait donc assister à un rééquilibrage des profils parmi les télétravailleurs liée à la crise sanitaire (plus de femmes, d'employés, d'agents publics et de non encadrants).

Il y a une réelle **volonté de télétravailler de façon plus régulière** au profit essentiellement du télétravail avec forfait, sans différence majeure entre les télétravailleurs expérimentés et les primo-télétravailleurs. En moyenne, on passe de 5 à 6 jours par mois et surtout de 1 à 2 jours par semaine. Parmi les télétravailleurs ayant un nombre fixe de jours de télétravail par semaine, la crise a permis de sortir d'un modèle majoritaire du 1 jour par semaine (77 % des répondants) **pour des demandes plus variées** (42 % souhaitent 2 j/ semaine; 34 %

1 j/semaine ; 17 % 3j/semaine). En revanche, il n'y a pas de volonté de télétravailler à temps plein, le maintien du travail sur site semble être une nécessité.

Globalement, le nombre de télétravailleurs pourrait augmenter mais les motivations restent les mêmes qu'avant le confinement : le gain de temps dans les déplacements prime (84 %), puis viennent les motifs « équilibre vie personnelle/vie professionnelle » (63 %) et l'« efficacité professionnelle » citée par 58 %.

On peut noter ici une différence entre les habitants de Rennes, qui sont 72% à citer le motif « gains de déplacement » (contre 88 % pour les habitants de Rennes Métropole et 91 % pour l'AUE) au profit du motif « plus d'autonomie » cité par 31 % des Rennais contre 20 % pour les habitants des communes de la Métropole et 18 % pour les habitants de l'AUE.

Parmi les télétravailleurs de demain, une majorité seront des primo-télétravailleurs, qui ont découvert le télétravail pendant la crise (54 % contre 46 % de télétravailleurs expérimentés). Parmi ces primo-télétravailleurs, 1/3 travaillent dans des entreprises où il n'y avait pas de télétravail auparavant.

Pratique

Les chiffres principaux à retenir :

- 2200 répondants à l'enquête
- 42 % des répondants télétravaillaient déjà et 88 % souhaitent télétravailler après la crise
- Spécificité du confinement : 35 % devaient gérer leurs enfants en même temps qu'ils télétravaillaient

Les résultats de l'enquête télétravail sont disponibles [en téléchargement sur l'espace presse.](#)